

CONTRAT D'ENTRETIEN

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE	7
0.00 INTERPRÉTATION	7
0.01 Terminologie	7
0.01.01 Activités	7
0.01.02 Année	8
0.01.03 Cas de Défaut	8
0.01.04 Changement de Contrôle	8
0.01.05 Charge	9
0.01.06 Contrat	9
0.01.07 Dépannage	9
0.01.08 Durée	9
0.01.09 Entretien Préventif	9
0.01.10 Équipement Assujetti	10
0.01.11 Équipement Non Assujetti	10
0.01.12 Filiale	10
0.01.13 Force Majeure	10
0.01.14 Information Confidentielle	10
0.01.15 Manquement	10
0.01.16 PARTIE	11
0.01.17 Personne	11
0.01.18 Pièces de Rechange	11
0.01.19 Propriété Intellectuelle	11
0.01.20 Représentants Légaux	11
0.01.21 Services d'Entretien	11
0.01.22 Site Autorisé	12
0.01.23 Sous-Traitant	12
0.01.24 Stipulations Essentielles	12
0.01.25 Taux Préférentiel	12
0.02 Préséance	12
0.03 Juridiction	12
0.03.01 Assujettissement	13
0.03.02 Non-conformité	13
a) Divisibilité	13
b) Disposition alternative	13
0.04 Généralités	13
0.04.01 Cumul	13
0.04.02 Dates et délais	13

	a) De rigueur	13
	b) Calcul	14
	c) Reports	14
	0.04.03 Références financières	14
	0.04.04 Renvois	14
	0.04.05 Genre et nombre	15
	0.04.06 Titres	15
	0.04.07 Présomptions	15
	0.04.08 Connaissance	15
	0.04.09 Acceptation	15
	0.04.10 PCGR	15
1.00	OBJET	15
1.01	Service	15
1.02	Conditions	16
	1.02.01 Requises par le CLIENT	16
	1.02.02 Requises par le FOURNISSEUR	16
	1.02.03 Choix	16
2.00	CONTREPARTIE	16
2.01	Équipement Assujetti	16
	2.01.01 Montant de base	17
	2.01.02 Ajustement	17
	2.01.03 Avis	17
2.02	Équipement non assujetti	17
3.00	MODALITÉS DE PAIEMENT	17
3.01	Redevance	17
3.02	Facturation	17
3.03	Imputation	18
3.04	Lieu de paiement	18
3.05	Compensation	18
	3.05.01 Renonciation du CLIENT [ou FOURNISSEUR]	18
	3.05.02 Applicabilité pour le FOURNISSEUR [ou CLIENT]	18
3.06	Intérêt	18
3.07	Déchéance du terme	18
4.00	SÛRETÉS	19
4.01	En faveur du CLIENT	19
4.02	En faveur du FOURNISSEUR	20
5.00	ATTESTATIONS RÉCIPROQUES	20
5.01	Statut	20

5.02	Capacité	20
5.03	Effet obligatoire	20
5.04	Commission	20
5.05	Stipulations Essentielles	20
5.06	Divulgateion.....	21
6.00	ATTESTATIONS DU CLIENT	21
7.00	ATTESTATIONS DU FOURNISSEUR	21
7.01	Ressources	21
7.02	Assurances	21
7.03	Prête-nom	21
8.00	OBLIGATIONS RÉCIPROQUES	21
8.01	Information Confidentielle.....	22
8.01.01	Engagement.....	22
8.01.02	Fin du Contrat	22
8.02	Indemnisation.....	22
8.02.01	«Perte»	22
8.02.02	Portée.....	23
8.02.03	Procédure	23
8.02.04	Franchise	24
8.02.05	Limitation.....	24
9.00	OBLIGATIONS DU CLIENT	24
9.01	Accessibilité.....	24
9.02	Interdiction de déplacement	24
9.03	Équipement non assujetti	25
9.04	Espace réservé.....	25
9.05	Conformité	25
9.06	Non-sollicitation du personnel.....	26
10.00	OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR.....	26
10.01	Entretien Préventif.....	26
10.02	Dépannage.....	26
10.03	Pièces de rechange.....	26
10.04	Supervision des Services d'Entretien.....	26
10.05	Respect des lois et des normes.....	27
10.06	Règles de l'art	27
10.07	Modifications	27
10.08	Non-responsabilité.....	27
10.09	Sous-traitance.....	27
10.10	Équipement additionnel.....	27

10.11	Ajustements préalables.....	28
11.00	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....	28
11.01	Cession	28
	11.01.01 Interdiction	28
	11.01.02 Inopposabilité	29
	11.01.03 Exception	29
11.02	Force Majeure	29
	11.02.01 Exonération de responsabilité.....	29
	11.02.02 Prise de mesures adéquates	29
	11.02.03 Droit de l'autre PARTIE	29
11.03	Relations entre les PARTIES.....	29
	11.03.01 Entrepreneurs indépendants	30
	11.03.02 Contrôle.....	30
	11.03.03 Aucune autorité.....	30
11.04	Exécution complète	30
11.05	Recours	30
	11.05.01 Choix	30
	11.05.02 Aucune restriction	31
11.06	Prescription	31
11.07	Propriété Intellectuelle	31
12.00	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	31
12.01	Avis.....	31
12.02	Résolution des différends	31
	12.02.01 Négociations de bonne foi	31
	12.02.02 Médiation	32
	12.02.03 Arbitrage	32
	a) Juridiction	32
	b) Décision	32
	c) Frais	32
12.03	Élection.....	33
12.04	Exemplaires.....	33
12.05	Modification.....	33
12.06	Non-renonciation.....	33
12.07	Transmission électronique	33
13.00	FIN DU CONTRAT	33
13.01	De gré à gré.....	33
13.02	Résiliation	34
	13.02.01 Sans préavis	34
	13.02.02 Avec préavis du FOURNISSEUR.....	34
	13.02.03 Avec préavis du CLIENT	35

13.03	Changement de Contrôle	35
14.00	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	35
14.01	Effet rétroactif	35
14.02	Vigueur immédiate	35
14.03	Vigueur différée	35
15.00	DURÉE	36
15.01	Initiale.....	36
15.02	Renouvelée.....	36
15.03	Survie.....	36
16.00	PORTÉE	37

LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE A – EXTRAIT DE RÉOLUTION DU FOURNISSEUR.....	38
ANNEXE B – EXTRAIT DE RÉOLUTION DU CLIENT.....	39
ANNEXE 0.01.10 - LISTE DE L'ÉQUIPEMENT ASSUJETTI.....	40
ANNEXE 0.01.22 - SITE(S) AUTORISÉ(S).....	41
ANNEXE 2.01 - REDEVANCE ANNUELLE / ÉCHÉANCE	42
ANNEXE 2.02 - GRILLE DE TARIFICATION HORAIRE	43
ANNEXE 9.05 - INDICATIONS TECHNIQUES	44



www.edilex.com

CONTRAT D'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT intervenu en la ville de , province de , Canada.

ENTRE : V1 (Nom de la personne physique), (occupation), domicilié(e) et résidant au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal);

OU

V2 (Dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant sa principale place d'affaires au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal);

OU

V3 (Dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant son siège social au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal), représentée par (nom du représentant), son (titre du représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin;

OU

V4 (Dénomination sociale), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée), ayant son siège social au (numéro civique et nom de la rue), en la ville de (nom de la ville), province de (nom de la province), (code postal), et dûment enregistrée sous le numéro (.....) conformément à la Loi (nom de la loi sous laquelle la société par actions est enregistrée), représentée par (nom du représentant), son (titre du représentant), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'il(elle) le déclare [ou tel qu'indiqué dans la résolution de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration]];

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE « CLIENT »;

ET: (Identification du client);

CLIENT	FOURNISSEUR